

**EXTRAIT DU REGISTRE
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de conseillers :

- en exercice : 29
- présents : 25
- votants : 29

L'an deux mille vingt-six, le 14 du mois de septembre à 19 heures 30, le Conseil municipal de la Commune de Bons-en-Chablais, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle des fêtes, sous la présidence de M. HASSAN Jérôme

Date de convocation : 08/09/2026

PRESENTS : Mmes et Mrs HASSAN Jérôme, DUPERRIER Pierre, BAGOT CHIARAVALLI Laura, MUGNIER Christophe, COMETTINI Ramon, JANIN Josette, MAIRE Céline, SCHILLER Patrick, CAUSARD-SESTAC Jocelyne, MEIER Marie-José, LAVY Véronique, DESDOUETS Solange, DEJONGHE Nathalie, BRUNIER Michael, LAURENT Yannick, ABDUL ALIM Jaleele, COLLY Alexandre, MOICHON Nathalie, TROTTET Loris, MOICHON Marine, CHARMOT Anthony, JACQUIER Olivier, SALABERT Orlane, PAGEAUX ARBAULT Quentin, ALLOUCH Yasser

ABSENTS EXCUSES : YATTOCHANE Halima a donné procuration à JANIN Josette, MAIRE Frédéric a donné procuration à HASSAN Jérôme, PEREIRA Sylvie a donné procuration à PAGEAUX ARBAULT Quentin, GIRAULT Jean-Michel a donné procuration à JACQUIER Olivier

SECRETAIRE : DEJONGHE Nathalie

D2026_091413

OBJET : Régularisations foncières parcelles cadastrées section A n°3616 - 3618 - « Route de l'Enclos »

Rapporteur : Josette JANIN

Vu :

- Le Code général des collectivités territoriales, notamment ses article L. 1311-13, L.1311-9 à 1311-12 et 2241-1 ;
- Le Code de la voirie routière ;
- Le Code général de la propriété des personnes publiques ;
- Le Code de l'urbanisme.

Considérant :

- Que lors de la cession d'un bien immobilier bâti situé au 21 Route de l'Enclos, il a été détaché du foncier plusieurs parcelles en vue de constituer un terrain à bâtir à céder (cadastrées section A n°3614 – 3616 – 3617 et 3618, pour une surface totale de 702 m²).
- Qu'il ressortait des bornages pour travaux, liés à la cession d'un terrain à bâtir préalablement à tout dépôt d'une demande d'autorisation au droit des sols, la nécessité d'une régularisation de l'emprise foncière dudit terrain à bâtir détaché, au droit de la voie communale « Route de l'Enclos ».
- Que l'emprise du tènement privé empiétant sur l'ouvrage de voirie communale, les parcelles cadastrées section A n°3616 (pour une surface de 5m²) et 3618 (pour une surface de 23 m²) ont été créées en vue d'une régularisation foncière entre les propriétaires du terrain à bâtir détaché et la Commune ;
- Qu'à ce jour la régularisation par acte de transfert de propriété n'a pas eu lieu ;
- Qu'afin de régulariser l'aménagement de voirie existant situé sur l'unité foncière, il y a lieu de procéder à l'acquisition par la commune des parcelles cadastrées section A n°3616 et 3618 pour une surface totale de 28 m². Leur situation est matérialisée à l'extrait de plan cadastral ci-annexé ;

- Que l'usage communal quant aux régularisations de voirie est d'un prix au m² de 35 €/m². Il en découle que l'acquisition des parcelles cadastrées section A n°3616 et 3618, pour une surface de 28 m², est envisagée au prix de 980 €, soit une acquisition foncière en dessous du seuil réglementaire de consultation des services du pôle d'évaluation domaniale de la Direction départementale des Finances publiques de la Haute-Savoie.

Le Conseil Municipal, à l'UNANIMITE,

DECIDE

- D'autoriser l'acquisition par la commune des parcelles cadastrées section A n°3616 et 3618, pour une surface totale de 28m², au prix de 35 €/m² soit la somme de 980 €,
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer lesdits actes d'acquisition (pouvant être reçus sous la forme administrative ou notariée) et les formalités y afférentes.

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,

Jérôme HASSAN



La secrétaire,

Nathalie DEJONGHE

Département :
HAUTE SAVOIE

Commune :
BONS-EN-CHABLES

Section : A
Feuille : 000 A 08

Échelle d'origine : 1/1000
Échelle d'édition : 1/1000

Date d'édition : 31/08/2026
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC48
©2022 Direction Générale des Finances
Publiques

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Vu pour être annexé à la délibération 2026-09143
du Conseil Municipal
du 10 septembre 2026

Le Maire,



Jessime HADJ

Le Secrétaire,

Mathilde DESCHAMPS

Envoyé en préfecture le 21/09/2026

Reçu en préfecture le 21/09/2026

Publié le 21/09/2026

ID : 074-217400431-20260914-D2026_091413-DE

BONNEVILLE

45 Rue Pierre de Coubertin BP 131 74136
74136 BONNEVILLE Cedex
tél. 04 50 97 19 01 - fax
cdif.bonneville@dgfip.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr



